

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(3\)](#)[Item Marie Moret à Alexandre Tisserant, 10 mars 1887](#)

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 10 mars 1887

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 10 mars 1887, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 41 (3), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44944>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[10 mars 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

RésuméRéception de la copie d'un testament et des modifications proposées par Tisserant. Marie Moret remercie Tisserant en son nom et au nom de Godin. Elle signale à Tisserant qu'elle a rêvé de lui la nuit précédente. Elle fait référence à la dernière lettre de Tisserant qui évoque la brave attitude des populations de l'Est. Elle transmet à Tisserant les meilleurs sentiments de la famille Godin-Dallet.

Mots-clés

[Amitié](#), [Compliments](#), [Consultation juridique](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation2 p. (8r, 9r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
10 mars 1887

Bien cher Monsieur Lissérant,

Vous avons reçu votre lettre du 26 février, la copie du testament et les modifications proposées. Mon mari me charge de vous dire combien profondément il vous est reconnaissant de la sollicitude éclairée avec laquelle vous avez fait ce travail, nouveau gage de l'affection si précieuse et si dévouée que vous voulez bien nous

porter à tous.

Où-je besoin de vous dire combien je partage ces sentiments ? Non, n'est-ce pas

Mon mari pensait toujours vous écrire lui-même, mais les affaires journalières pressantes le contraignent encore à différer ce qu'il aurait à cœur de faire. C'est pourquoi je veux au moins vous dire que nous avons bien reçu votre envoi et quels sentiments nous en avons éprouvés.

— J'ai eu cette nuit le bonheur de rêver de vous. J'aurais une porte et je vous trouverais dans une vaste salle. Oh ! c'est le bon, l'excellent Monsieur Lissérant !" c'est-je

toute surprise et toute
 joie je courrais à vous,
 votre voix si pleine d'affec-
 tion résonnait en moi,
 nos mains allaient se
 saisir je m'éveillai.

Y'aime à croire que nous
 étions ensemble "pour de bon"
 dans le monde où va l'es-
 prit, pendant que le corps
 sommeille. Aussi n'aurais-
 je pu laisser passer ce jour
 sans vous écrire.

— Je relis votre chère dernière
 lettre. Que je suis heureuse
 de ce que vous nous dites
 de la brave, sereine et con-
 fiante attitude de nos popu-
 lations de l'Est ! Comme cela
 est fait pour relever les

cœurs des habitants des
 autres régions.

— La santé et les affaires
 tout va bien pour vous en
 ce moment. Merci à Dieu
 et qu'il vous garde ainsi !

Mon bien-aimé mari,
 ma sœur, Jeanne et moi
 n'avons à nous quatre
 qu'un cœur pour vous envo-
 yer les effusions de notre vive
 amitié, et vous prier de
 transmettre nos meilleurs
 sentiments à tous ceux
 qui vous sont chers.

Je vous embrasse du
 fond du cœur

Marie Gadin